



... Livret de
BIENVENUE

LEXIQUE

URAASS

Union Régionale des Associations Agréées du Système de Santé

UNAASS

Union Nationale des Associations Agréées du Système de Santé

FAS NA :

France-Assos-Santé Nouvelle-Aquitaine

CISS

Collectif Interassociatif Sur la Santé

UNAF

Union Nationale des Associations Familiales

CNAarusp

Commission Nationale d'Agrément des associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique

URPS

Union régionale des Professionnels de santé

DAC

Dispositif d'Appui à la Coordination

ARS

Agence Régionale de Santé

CPTS

Communauté Professionnel de Territoire de Santé

France Assos Santé
La voix des usagers
Nouvelle-Aquitaine

12 bonnes raisons d'adhérer
Nouvelle-Aquitaine

- Défendre les droits des usagers
- Observer et veiller au bon fonctionnement et à l'équité du système de santé.
- Assurer la formation des Représentants des Usagers (RU) du système de santé et des acteurs associatifs.
- Participer à la gouvernance régionale à travers le Comité Régional et/ou le Bureau.
- Participer à nos événements régionaux : Journées Régionales, Comités de Territoires...
- Participer à nos groupes de travail spécifiques : ETP, Douleur, etc.
- Communiquer vos actions et événements au travers de nos supports de communication (newsletter FAS @ Vous et Flash Covid)
- Bénéficier des ressources numériques et documentaires.
- Être référencé sur notre site internet.
- Bénéficier d'une aide sur des questions juridiques et sociales via la ligne Santé Infos Droits.
- Bénéficier d'un accompagnement à la constitution de votre dossier de demande d'agrément en santé.
- Être partie prenante d'une union d'association : plus fort, ensemble !

> Observer
> Veiller
> Informer
> Communiquer
> Former

france-assos-sante.org

📺 📱 🌐 📺

I. PRÉSENTATION

Edito de bienvenue/Orientations, Projet stratégique	p.5
• De la loi Evin à l'UNAASS	p.6
• De l'UNAASS à l'URAASS	p.7

II. ORGANISATION

National	
• Composition Nationale	p.8
• Orientations stratégiques	p.10
Régional	p.11
• Composition Régionale en Nouvelle-Aquitaine	p.12
• Orientations stratégiques Régionale en Nouvelle-Aquitaine	p.13

III. POURQUOI ET COMMENT ADHÉRER ?

Pourquoi ?	
• Les 12 bonnes raisons d'adhérer	p.15
Comment adhérer ?	
• Au niveau National	p.16
• Au niveau Régional	p.17

IV. LES RESSOURCES ET OUTILS MIS À DISPOSITION

• La formation pour le Représentants des Usagers	p.20
• Santé Info Droits	p.22
• Les ressources papiers et numériques	p.23

V. EQUIPE & CONTACT	p.24
--------------------------------------	-------------





Bienvenue dans l'Union Régionale des Associations Agréées du Système de Santé – URAASS – France-Assos-Santé Nouvelle-Aquitaine

Vous rejoignez aujourd'hui France-Assos-Santé Nouvelle-Aquitaine, nous vous accueillons dans cette nouvelle expérience associative.

Ce livret va vous permettre de **vous accompagner** au sein de notre structure et de faire un peu connaissance avec votre nouvel environnement.

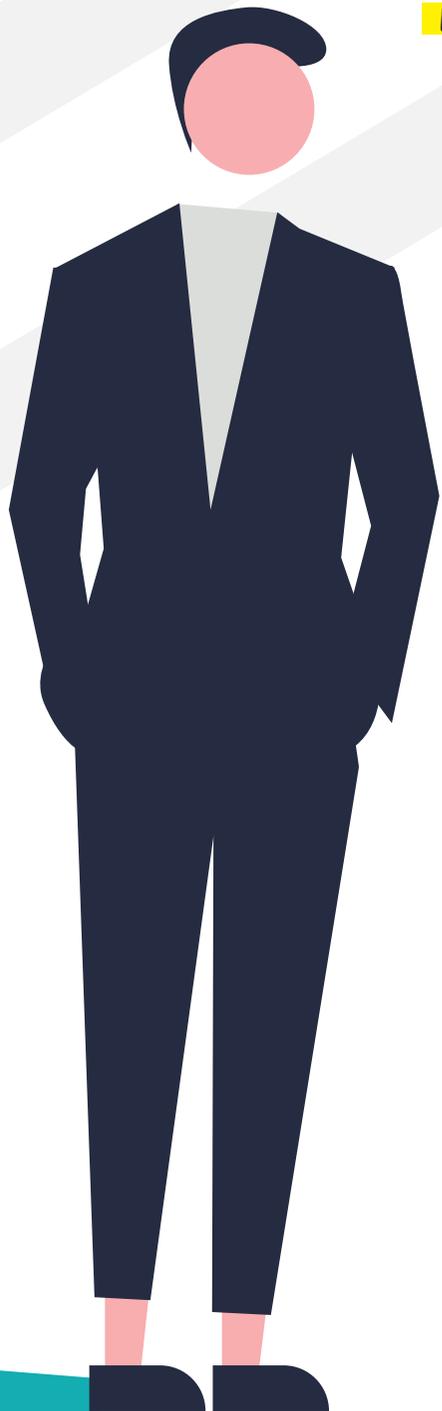
Nous vous souhaitons la bienvenue parmi nous !!!



La voix des usagers

Nouvelle-Aquitaine

EDITO DE BIENVENUE



Madame, **M**onsieur,

Ce livret d'accueil est le vôtre !

Il doit vous permettre de mieux connaître France Assos Santé « la voix des usagers ».

Notre Union et nos missions offrent à chacun le moyen de trouver et prendre sa place en faveur de la démocratie en santé.

Ensemble, collectivement donnons encore plus de résonance au travail des associations agréées et associées, des Représentants des Usagers de la santé pour défendre leurs droits, les représenter et agir sur les politiques et orientations du système de santé.

Tenant compte des enjeux démographiques, épidémiologiques, technologiques, sociologiques, économiques, écologiques, éthiques, faisons de la santé un sujet neutre, global et non clivant ; faisons ensemble de celle-ci un vecteur essentiel, un vecteur communautaire, un dénominateur fédérateur pour une force démocratique collective et partenariale.

Vous remerciant par avance pour le soutien et le relais que votre association apportera à notre mouvement associatif national régional et territorial. Soyez les bienvenu(e)s.

Bien cordialement et solidairement.

Patrick Charpentier.
Président FAS/NA.

DE LA LOI EVIN A L'UNAASS

France Assos Santé, une entité nationale pour faire entendre la voix de tous les usagers du système de santé

France Assos Santé est le nom choisi par l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé afin de faire connaître son action comme organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts.

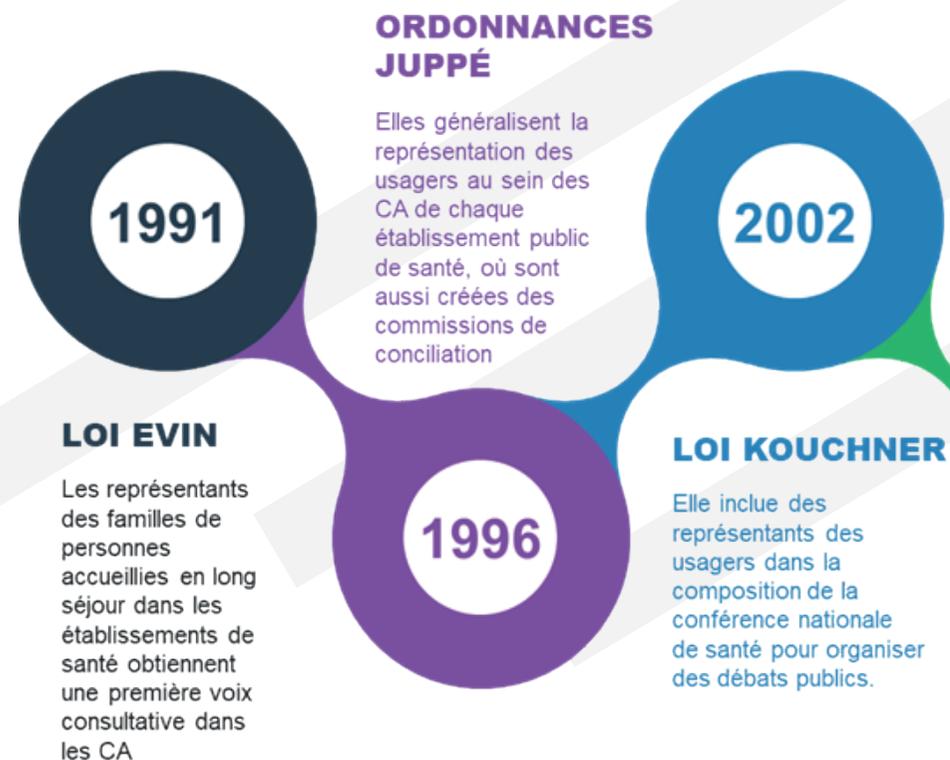
Forte d'une mission officiellement reconnue par son inscription dans le code de la santé publique via la loi du 26 janvier 2016, France Assos Santé a été créée en mars 2017 à l'initiative de 72 associations nationales fondatrices, en s'inscrivant dans la continuité d'une mobilisation de plus de 20 ans pour construire et faire reconnaître une représentation des usagers interassociative forte.

Notre volonté est ainsi de permettre que s'exprime la vision des usagers sur les problématiques de santé qui les concernent au premier chef, par une voix puissante, audible et faisant la synthèse des différentes sensibilités afin de toujours viser au plus juste de l'intérêt commun.



En tant qu'association en santé, vous faites partie d'un engagement collectif, construit au fil du temps !

• La Représentation des Usagers au fil du temps



Au national comme en région, la défense et la participation des malades et des usagers du système de santé aux décisions qui les concernent sont les deux piliers de son action.

LOI DE SANTÉ PUBLIQUE

Elle permet l'évaluation des conditions dans lesquelles sont appliqués et respectés les droits des personnes malades et des usagers du système de santé

2004

LOI HPST (Hôpital Patients Santé Territoire)

Elle positionne les représentants des usagers comme membres des conseils de surveillance des hôpitaux et des Agences Régionales de Santé.

2009

LOI de MODERNISATION DU SYSTEME de SANTÉ



Article 1 Création de l'UNAASS

5 missions

Informier • Former • Représenter
Animer • Plaider • Agir en justice

8 collèges

Malades • Handicap • Vieillesse
Familles • Consommateurs •
Sécurité et Santé Environnementale
• Précarité • Territoires

2016

De l'UNAASS à l'URAASS

Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale.

Pour la Nouvelle-Aquitaine, la délégation régionale France Assos Santé s'est constituée le 10 juillet 2017.

Les CISS (Collectifs Interassociatifs Sur la Santé) Délégation Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes disparaissent après leur fusion-absorption dans France Assos Santé.

Pour garantir ces fonctions, les missions de France Assos Santé sont principalement **d'informer** le public sur des questions juridiques et sociales, de **former et soutenir** les associations agréées, de **donner et rendre des avis** auprès des pouvoirs publics et des organismes publics et privés du système

de santé, d'assurer la **représentation des usagers** dans les différentes instances auxquelles ils sont invités à siéger et **d'engager des plaidoyers** à partir de l'expression citoyenne des usagers, de leurs attentes et de leurs besoins.

7 collèges

Mêmes collèges que la gouvernance nationale et un Collège représentant les territoires.

Comment sont élus le CR ?

- Les élections ont lieu tous les 3 ans, à bulletins secrets, lors d'une Assemblée Régionale Élective.
- Les candidats se présentent sur "professions de foi", parmi les associations agréées en santé et adhérentes à France Assos Santé.

Composition régionale



En tant qu'association adhérente à France Assos Santé, vous êtes représenté au niveau national et régional !

Les URAASS, déclinaison de l'UNAASS sont composées :

- Des associations nationales agréées du système de santé adhérentes de l'UNAASS étant représentées dans les régions, quelles que soient leurs modalités de représentations.
- Des associations bénéficiant d'un agrément régional.



GOUVERNANCE RÉGIONALE
L'organisation de France Assos Santé

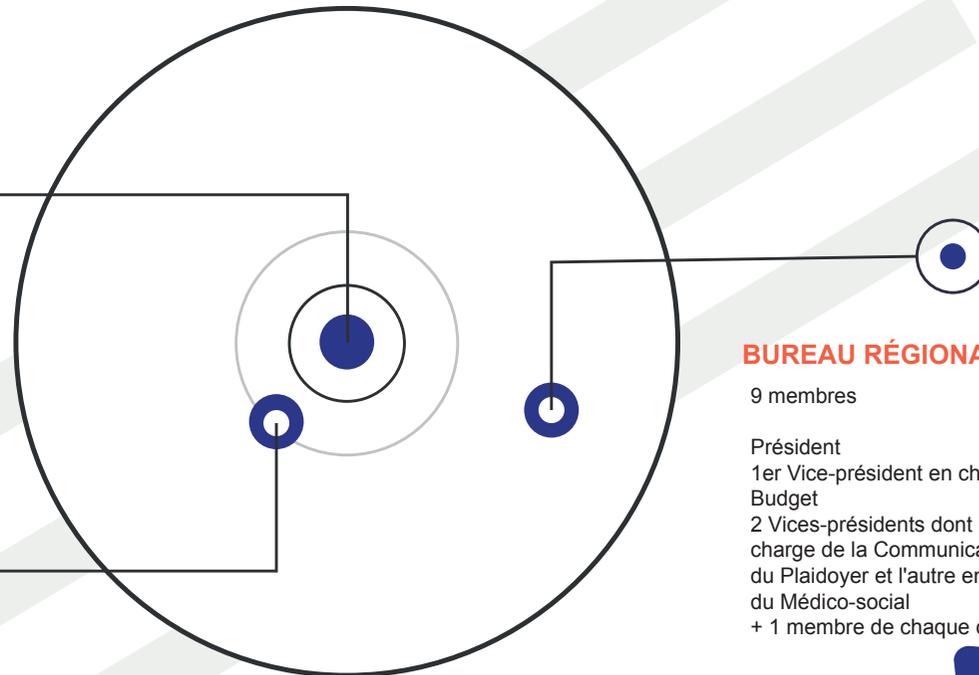
L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE

Les « Délégations »
d'associations nationales
+ Associations régionales agréées
+ Invitation des associations associées

COMITÉ RÉGIONAL

19 membres

18 binômes (Titulaires + Suppléants) :
7 binômes issus des 7 collèges
11 binômes issus des autres membres
de l'Assemblée Régionale
+ 1 personnalité Qualifiée



BUREAU RÉGIONAL

9 membres

Président
1er Vice-président en charge du Budget
2 Vices-présidents dont un en charge de la Communication et du Plaidoyer et l'autre en charge du Médico-social
+ 1 membre de chaque collège

Que font les Elus du Bureau et du Comité Régional de France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine ?

Être membre du Comité Régional, c'est :

- Participer à la dynamique régionale en faveur des droits des usagers en représentant les associations adhérentes de France Assos Santé
- Représenter France Assos Santé lors d'évènements ou réunions avec les partenaires
- Participer au projet régional et orientations stratégiques de France Assos Santé

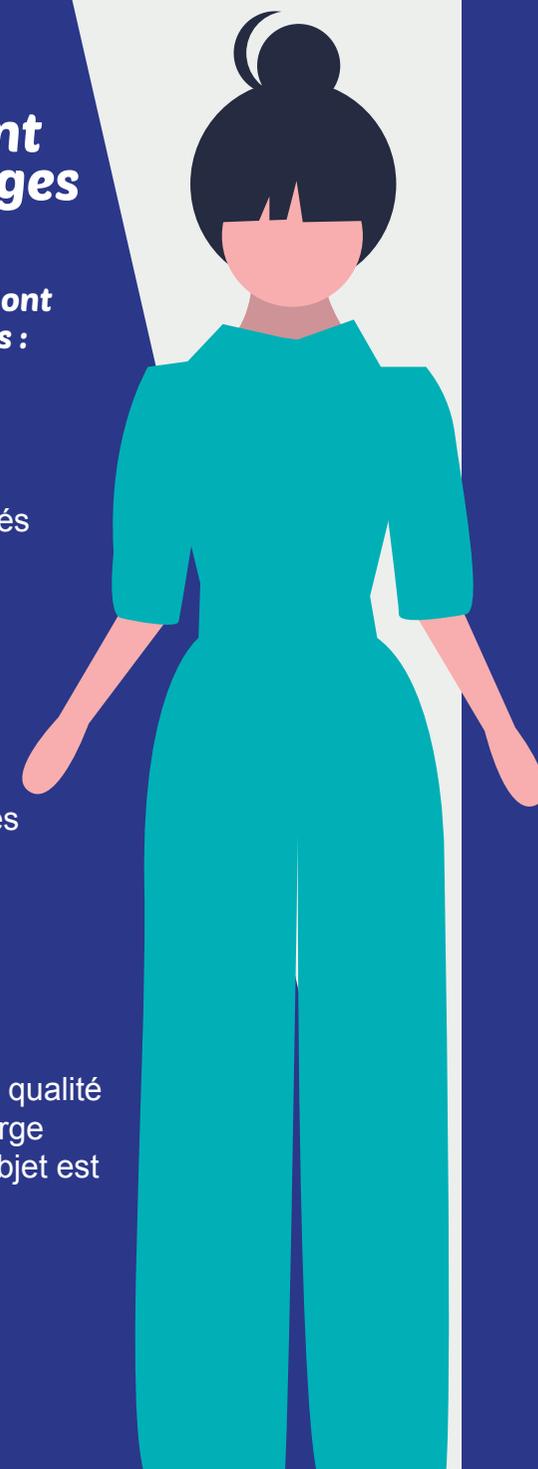
Entre membre du Bureau c'est :

- S'engager à participer aux réunions de suivi avec le Président et Vice-Président
- Participer à la dynamique des groupes de travail et commissions permanentes de France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine
- Faire le lien avec les élus du Comité Régional et les associations adhérentes
- Contribuer à la définition des objectifs annuels de travail de la délégation et orientations stratégiques
- Représenter France Assos Santé lors de manifestations publiques ou réunions de travail.

Les associations sont réparties en 7 collèges

→ Collège des associations dont l'objet est la défense des intérêts :

1. des personnes malades
2. des personnes âgées et retraités
3. des personnes en situation de handicap
4. des associations familiales
5. des associations de défense des consommateurs
6. des personnes en situation de précarité
7. la défense et la promotion de la qualité et de la sécurité de la prise en charge ainsi que des associations dont l'objet est la santé environnementale





Le combat de la santé aux côtés des usagers afin d'œuvrer pour la défense des intérêts et des droits des usagers du système de santé à l'échelle des régions et des territoires autour de :

- En tant qu'association adhérente
- France Assos Santé, vous œuvrez
- pour la défense des droits des usagers.

Thème 1

Les 4 axes prioritaires

➔ Observer et veiller au bon fonctionnement et à l'équité du système de santé

Analyser les points posant problème, définir des stratégies communes pour obtenir des améliorations dans l'accueil et la prise en charge des personnes.

➔ Informer les usagers du système de santé sur leurs droits

En matière de recours aux établissements et aux professionnels de santé ainsi qu'aux organismes de protection sociale, ou encore de toute question juridique ou sociale en lien avec leur état de santé

➔ Former l'ensemble des représentants d'usagers (RU)

Qui siègent dans les instances hospitalières ou de santé publique ainsi que d'assurance maladie, afin de les aider à jouer un rôle actif dans ces instances, en rendant leur présence à la fois reconnue et pertinente.

➔ Communiquer nos constats et exprimer nos revendications

En tant qu'interlocuteur de référence pour représenter l'ensemble des usagers du système de santé au niveau national ou à l'échelle des territoires.



Thème 2

Les 4 Objectifs

➔ Exercer une mission de recueil des expressions, des attentes et des besoins des usagers du système de santé afin de construire un plaidoyer

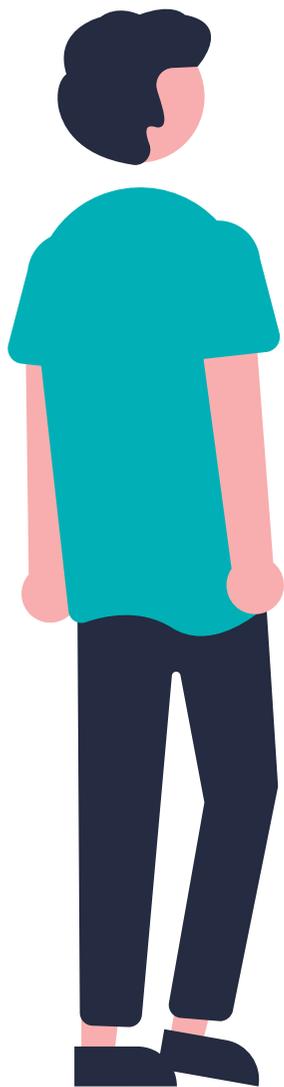
➔ Rendre des avis aux pouvoirs publics et élaborer des propositions

➔ Donner des avis aux acteurs et aux groupements d'acteurs publics ou privés

➔ Animer un réseau d'associations agréées d'usagers.

Tous unis pour notre santé !

► 20 propositions pour améliorer la participation des usagers au système de santé.



1. Permettre à chacun d'adopter les bonnes pratiques pour entretenir son capital santé ;
2. Lutter contre les fausses informations ;
3. Rendre chacun acteur de sa santé, notamment, avec l'étiquetage Nutriscore ;
4. Instaurer une taxe « santé » sur les produits nocifs afin de diminuer leur consommation ;
5. Développer les bonnes pratiques des professionnels en recueillant l'avis des patients sur la qualité, la continuité et le parcours de soins ;
6. Evaluer les effets des politiques publiques sur la santé de la population ;
7. Offrir des consultations de prévention gratuites en santé physique et mentale aux moments clés de la vie.
8. Privilégier une rémunération des professionnels de santé au forfait plutôt qu'à l'acte pour favoriser l'accès et lutter contre les soins inutiles ;
9. Instaurer un régime unique de sécurité sociale qui prenne en charge à 100% toutes les dépenses de santé sans diminution du panier de soins et avec suppression des dépassements d'honoraires ;
10. Garantir à chacun l'accès aux soins et la continuité des soins sur tout le territoire 24h/24h ;
11. Réguler la répartition de tous les professionnels de santé sur l'ensemble du territoire par une contrainte d'installation dans les zones sous dotées ;
12. Développer et garantir les moyens de l'hôpital public pour qu'il puisse assurer l'ensemble de ses missions ;
13. Lutter contre les pénuries de médicaments en favorisant la production en France et en Union Européenne et en veillant au respect des stocks de sécurité par les laboratoires pharmaceutiques ;
14. Garantir à chacun l'accès à une offre de soins palliatifs sur l'ensemble du territoire et quel que soit les lieux de vie. ;
15. Instaurer un « référent parcours » pour accompagner les personnes aux parcours de vie complexes ;
16. Développer l'intervention de patients partenaires auprès des personnes malades dans les services de santé ;
17. Garantir par un financement solidaire la prise en charge de la limitation d'autonomie quels que soient l'âge et le lieu de vie;
18. Rapprocher les professionnels de santé des populations les plus éloignées des soins en généralisant les permanences et équipes de soins mobiles;
19. Développer les usages du numérique en santé et proposer un accompagnement humain pour faciliter l'accès à tous les services ;
20. Favoriser l'accès rapide à l'innovation thérapeutique.

Nouveau Bureau Régional



Patrick CHARPENTIER
Président
AFM-Téléthon



Emile MALY
1^{er} Vice-président
URAF (Uniron Régionale des Associations Famiiiales)



Jean-Arnaud ELISSALDE
Vice-président en charge de la communication
FFD (Fédération Française des Diabétiques)



Gilles RICORDEL
Vice-président en charge
du médico-social
APF France HAndicap



André PREVOT
Membre du Bureau
Ligue contre le cancer



Alain Sanchez
Membre du Bureau
France Rein



Hugues MINAUD
Membre du Bureau
UFC Que Choisir



Ginette POUPARD
Membre du Bureau
France Parkinson



Géraldine BOGUILLON
Membre du Bureau
Réseau DES France

COMITE REGIONAL

	NOM ELU-E	ASSOCIATION	SUPPLEANT-E	COLLEGE
ELUS AU TITRE DES COLLEGES	POUPARD GINETTE	France PARKINSON	FAUGERAS Sylvie	Collège 1. Personnes Malades
	CORNET Jean-François	FNAR – Fédération Nationale des Associations de Retraités	BOIZARD Danielle	Collège 2. Personnes âgées et retraites.
	GILLES RICORDEL	APF France HANDICAP	AYMARD Josette	Collège 3. Personnes en situation de handicap
	MALY Emile	URAF - Union Régionale des Associations Familiales	GUERIN Claudine	Collège 4. Associations Familiales
	MINAUD Hugues	UFC Que Choisir	MARTIN Yvette	Collège 5. Associations de défense des Consommateurs.
	VOUGOYEAU Marie-Jeanne	PLANNING FAMILIAL	LAVIE Chantal	Collège 6. Personnes en situation de précarité.
	BOGUILLON Géraldine	Réseau DES France	LAFAYE Nathalie	Collège 7. Qualité et Sécurité de la prise en charge & Santé environnementale.
ELUS SUR LES AUTRES POSTES (HORS COLLEGES)	CHARPENTIER Patrick	AFM Téléthon	CIBOT Jean-Pierre	Collège 1. Personnes Malades
	MILLIEN Christiane	AIDES	POUPART Anne	Collège 1. Personnes Malades
	ELISSALDE-BONNET Jean-Arnaud	FFD - Fédération Française Des Diabétiques	CHAPEAUD Michel	Collège 1. Personnes Malades
	SANCHEZ Alain	France REIN	BOULANGER Gabriel	Collège 1. Personnes Malades
	PREVOT André	Ligue Contre le Cancer	ANDRIEUX Nicole	Collège 1. Personnes Malades
	LERAY Patrick	AFTC - Association des Familles de Traumatisés Crâniens.	LAROCHE Marie-France	Collège 3. Personnes en situation de handicap
	TOURY MICHEL	CLCV – Consommation Logement Cadre de Vie.	AUBINEAU Joseph	Collège 5. Associations de défense des Consommateurs.
	DUGUET Jeanine	VMEH	SALMON Sophie	Collège 7. Qualité et Sécurité de la prise en charge & Santé environnementale.
	GARROS Bertrand	Personnalité Qualifiée		

Les 12 bonnes raisons d'adhérer !



Quelques témoignages de nos adhérents



- « Nous sommes plus forts ensemble »
- « Contre-pouvoir dans l'organisation de la santé au plan régional »
- « La dimension régionale des associations d'usagers est primordiale »
- « Esprit de communauté, interrassociatif »

1 / Défendre les droits des usagers.

2 / Observer et veiller au bon fonctionnement et à l'équité du système de santé.

3 / Accéder à toute l'offre de formation de France Assos Santé à destination des Acteurs associatifs et des Représentants d'Usagers (RU)

4 / Participer à la gouvernance régionale à travers les échanges avec le Comité Régional et/ou le Bureau.

5 / Participer à nos événements régionaux : Journées Régionales, Comités de Territoires...

6 / Participer à nos groupes de travail spécifiques : ETP, Douleur, etc.

7 / Communiquer vos actions et événements au travers de nos supports de communication (Newsletters, Réseaux sociaux, site internet, ...)

8 / Bénéficier des ressources numériques et documentaire de France Assos Santé..

9 / Être référencé sur la page régionale du site internet de de France Assos Santé.

10 / Bénéficier d'une aide sur des questions juridiques et sociales via la ligne Santé Infos Droits.

11 / Bénéficier d'un accompagnement à la constitution de votre dossier de demande d'agrément en santé.

12 / Être partie prenante d'une union d'association : plus fort, ensemble !



En tant qu'association adhérente vous participez à la gouvernance régionale de France Assos Santé !

CHARTRE DES VALEURS DE L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES D'USAGERS DU SYSTÈME DE SANTE

ARTICLE 1ER

Démocratie & Solidarité / L'UNAASS

L'UNAASS et ses associations membres participent à l'élaboration des décisions et politiques de santé afin de faire évoluer le système de santé vers plus de qualité, de sécurité, d'équité et de solidarité. Elles soutiennent, défendent et développent les droits collectifs et individuels de tous les usagers du système de santé et ainsi, renforcent la dynamique associative.

Par son adhésion, chaque association s'engage à être disponible pour s'impliquer dans la vie de l'Union et contribuer à ses travaux.

Dans le cadre de leurs missions de représentation de l'UNAASS, les associations et toutes les personnes mandatées au nom de l'Union s'engagent à porter la parole collective, à rendre compte de leurs actions, à respecter ses valeurs, à les défendre et à les promouvoir.

Les associations membres de l'Union s'entraident et s'accompagnent, notamment en favorisant la mutualisation.

ARTICLE 2

Indépendance

L'indépendance suppose la transparence. Aussi, afin que l'Union ne devienne pas le porte-voix d'autres intérêts que ceux des usagers, et que chacun puisse veiller à l'autonomie d'action et de décision des associations membres, ces dernières renseignent des déclarations d'indépendance, et leurs élus au sein de l'Union des déclarations d'intérêts, qui sont rendues publiques.

De plus, l'adhésion à l'UNAASS est incompatible avec :

- *La défense d'intérêts professionnels, syndicaux, industriels, confessionnels ou de partis politiques*
- *Des positions contraires à la défense des usagers ou avec des risques avérés de conflits avec des intérêts professionnels ou industriels*
- *L'existence d'organes de gouvernance composés majoritairement de professionnels de santé ou du secteur médico-social en exercice.*

L'Union est elle-même tenue par ces mêmes principes.

ARTICLE 3

Loyauté

Les associations membres de l'Union et les personnes physiques qui les représentent s'engagent à se respecter et s'informer mutuellement.

Elles s'engagent également à partager leurs démarches politiques sur les sujets liés aux missions et orientations de l'Union.

Elles s'interdisent de dénigrer publiquement l'Union, ses membres et les personnes physiques qui les représentent et s'engagent à être bienveillantes les unes à l'égard des autres.

La bienveillance s'impose aussi vis-à-vis des salariés de l'Union, qui ont la même obligation de bienveillance à l'égard des représentants des associations.

Approuvée par l'Assemblée
Générale le 30 juin 2020

COMMENT ADHÉRER ?

Il y a deux procédures pour adhérer à une délégation régionale :

- les cas où l'association candidate a obtenu un agrément régional
- les cas où l'association candidate est rattachée à une association nationale agréée et déjà membre de l'UNAASS.

L'Adhésion à France Asso Santé diffère de l'agrément en Santé

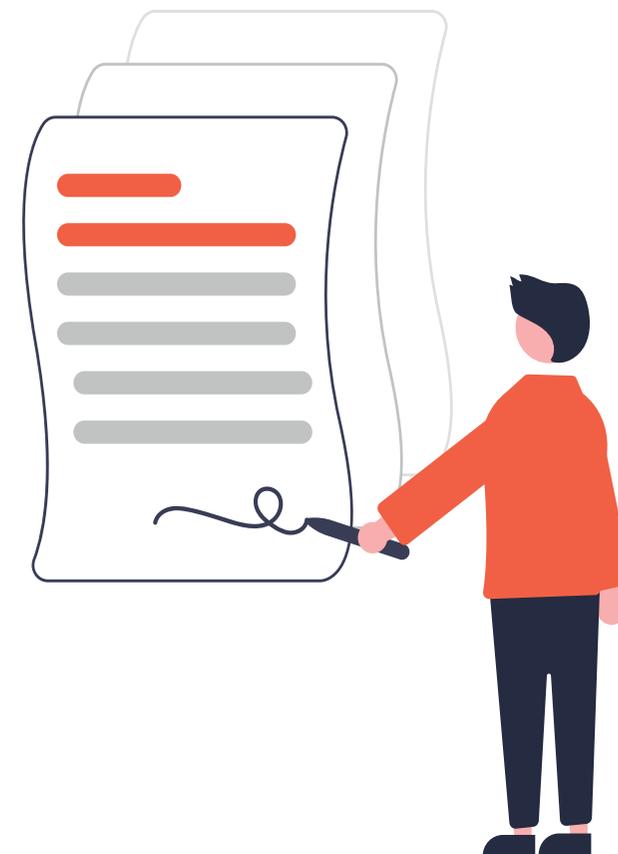
Pour adhérer à France Assos Santé :

→ Il faut bénéficier de l'agrément en santé, délivré par le ministère des solidarités et de la santé.

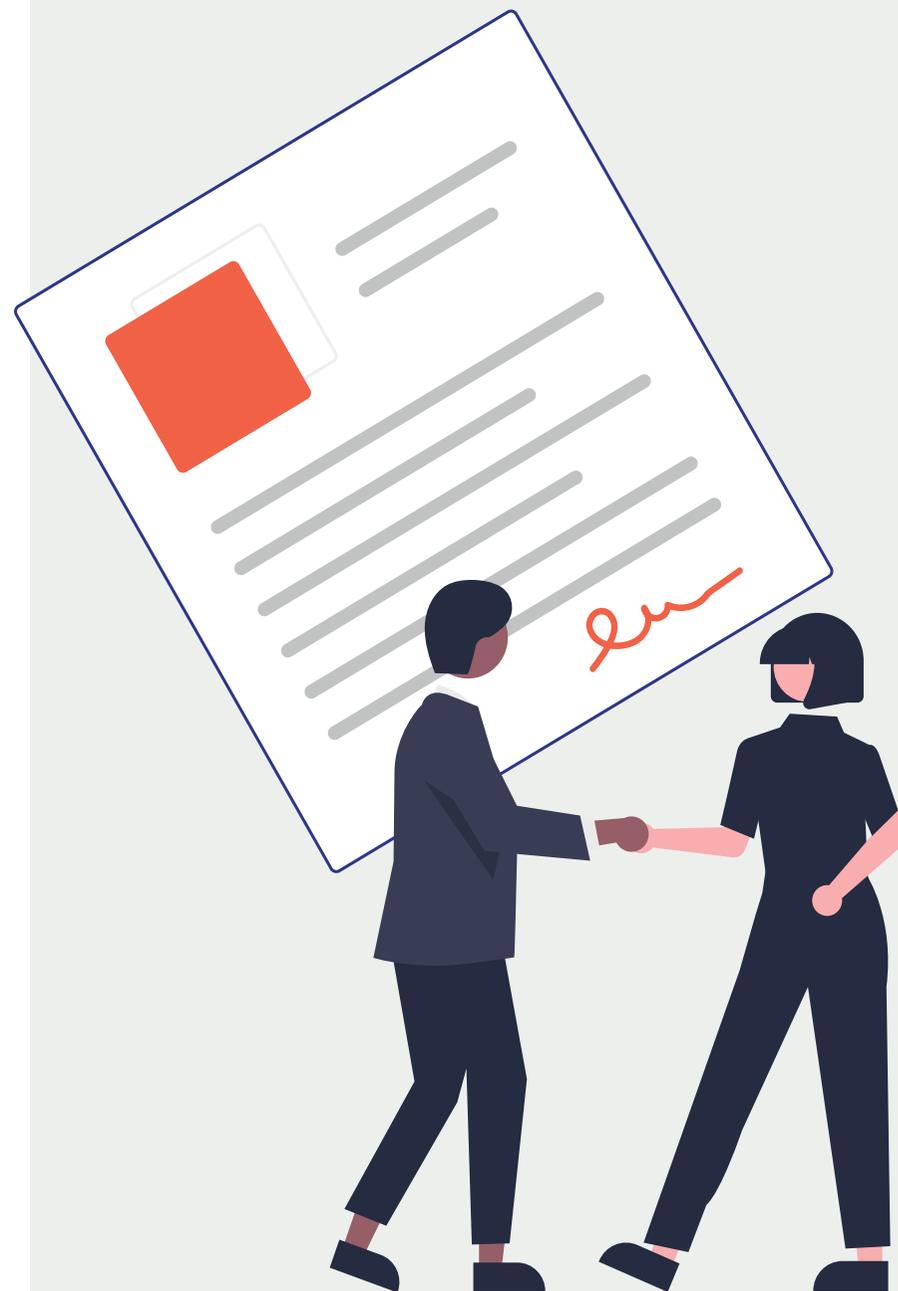
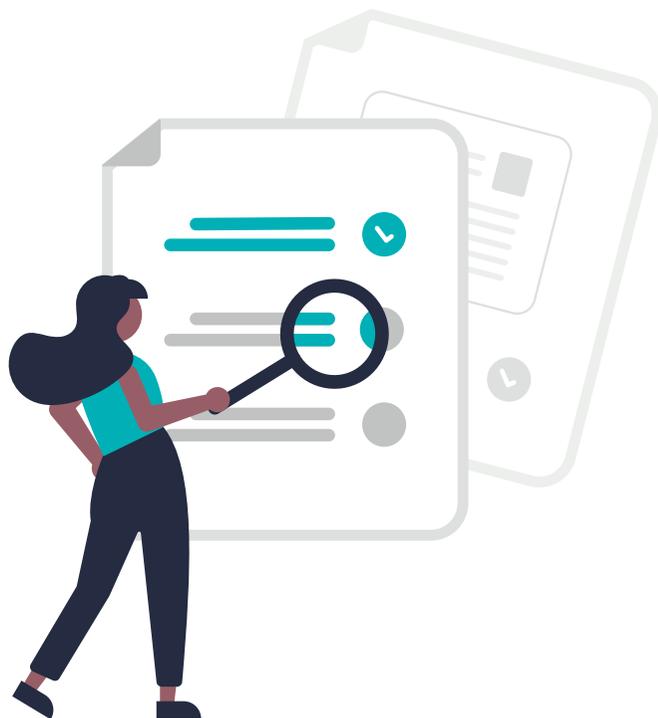
[\(Consultez la page dédiée\)](#)

→ Lire et approuver la charte des valeurs

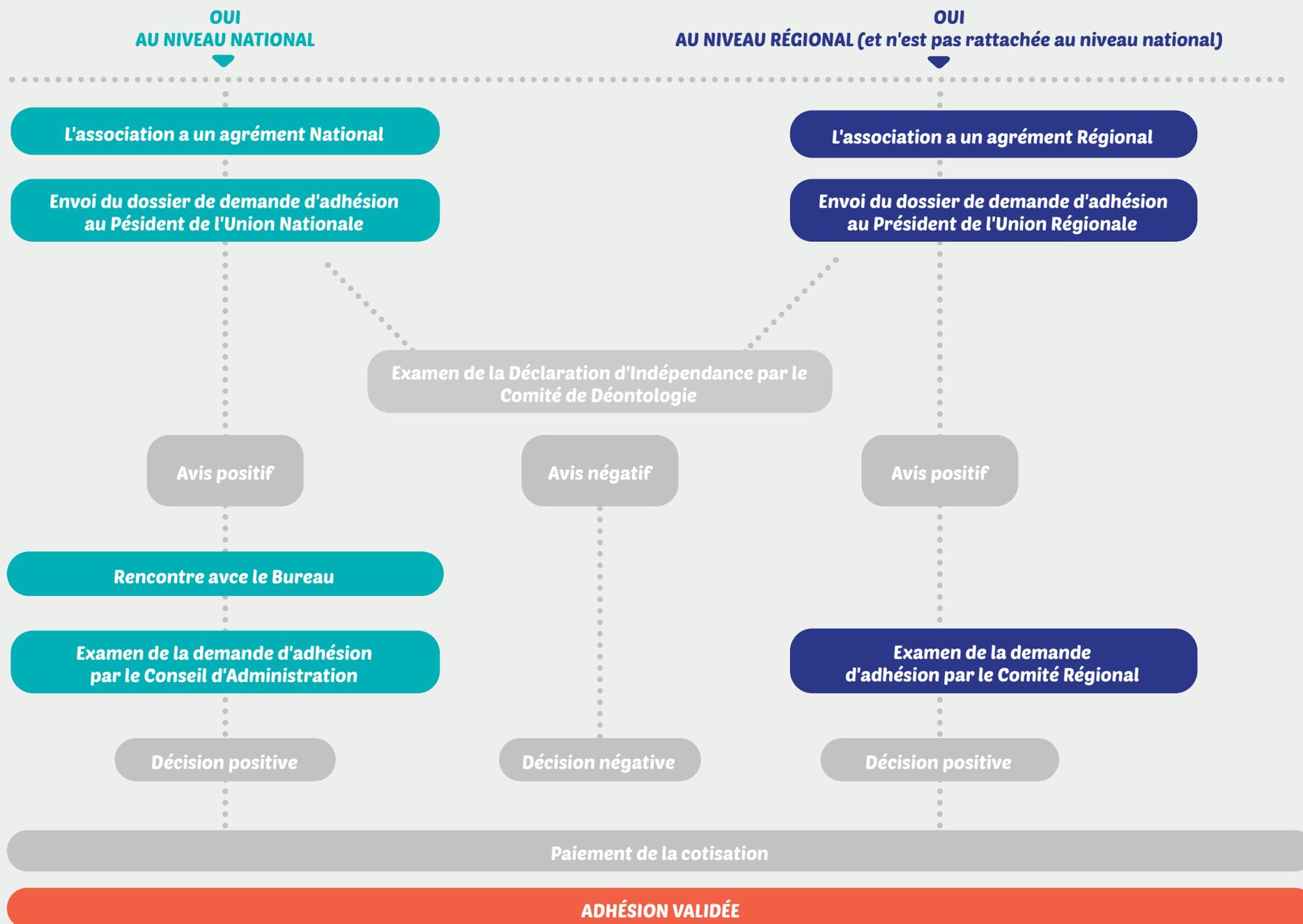
→ Compléter un dossier de demande d'adhésion, qui sera étudié par le Comité de déontologie.



RESUMÉ DES **PROCÉDURES** **D'ADHÉSION** À L'UNAASS ET SES DÉLÉGATIONS TERRITORIALES (URAASS)



L'association est-elle agréée ?



1/ Santé Info Droits

SANTE INFO DROITS est une ligne d'informations juridiques et sociales constituée de juristes et avocats qui ont vocation à répondre à toutes questions en lien avec le droit de la santé.

Les écoutants juristes spécialisés de notre ligne Santé Info Droits, qui apportent gratuitement des informations juridiques individualisées, sont soumis au secret professionnel et bénéficient de sessions régulières de formation en lien avec les associations membres de France Assos Santé.

Au-delà de ses missions d'information, Santé Info Droits est aussi un observatoire des droits des usagers du système de santé et de recueil de témoignages.

Les témoignages nous permettent d'identifier au mieux la réalité des difficultés que peuvent rencontrer les Usagers et nous aident à répondre à leurs attentes, ainsi qu'à alimenter nos actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publics et des institutions décisionnaires en santé, de façon à défendre les droits des usagers du système de santé en cherchant à être le plus en phase avec les difficultés concrètes auxquelles ils doivent faire face sur le terrain.

L'équipe d'écoutes de **SANTÉ INFO DROITS** est composée d'**avocats, de travailleurs sociaux et de juristes** spécialisés soumis au secret professionnel et bénéficiant de sessions régulières de formation en lien notamment avec les associations membres de France Assos Santé.



Notre ligne au 01 53 62 40 30
(Prix d'une communication normale)

- **Lundi, mercredi et vendredi : 14h-18h**
- **Mardi et jeudi : 14h-20h**

2/ Les ressources papiers et numériques

Le numérique fait partie des usages et des pratiques. C'est pourquoi, plusieurs supports et outils sont à la disposition des associations :

- Des applications de visioconférences et de webinaires ;
- Des espaces documentaires partagés pour accéder et télécharger des documents,
- La page régionale du site internet, qui permet d'accéder à des fiches pratiques, synthèses régionales, enquêtes observatoire ...
- La communication et diffusion sur nos réseaux sociaux via Facebook, LinkedIn et YouTube. Ceux-ci permettent de voir et revoir nos et vos différents événements et publications.

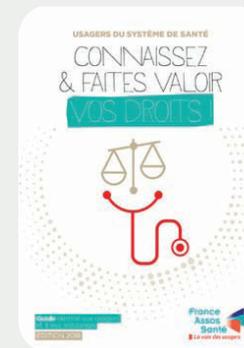
3/ Temps de rencontre et lieux d'échanges

- Les assises de la représentation,
- Séminaires thématiques
- Webinaire thématiques,
- Rencontres départementales avec les associations et les RU,
- Comité de Territoire en présence de professionnels (Exemple : URPS, DAC, CPTS ..) et institutionnels (Exemple : ARS, Gérontopôle) invités.

Quelques témoignages de nos adhérents



« Très efficace et surtout accessible »
« Superbement réalisés »
« Ils sont pratiques, utiles »
« Indispensables pour toutes les représentations »



La formation pour les Représentants d'Usagers (RU)

- France Assos Santé Nouvelle Aquitaine met à votre disposition toutes ses ressources pour vous accompagner dans vos missions.



Des formations fondamentales pour cerner votre rôle et vos missions, comprendre le fonctionnement des instances de santé, connaître les droits des patients...

- La formation est un processus personnel, par lequel chacun décide volontairement d'acquérir les compétences qui semblent lui manquer et être force de propositions.

- Toutes **les formations sont gratuites** pour le réseau d'associations adhérentes à France Assos Santé.

La formation c'est :

- construire et faire vivre un regard collectif
- actualiser vos connaissances
- partager vos pratiques
- rencontrer d'autres interlocuteurs, bénévoles ou professionnels
- découvrir et utiliser des outils pour vous aider dans vos mandats



Des outils pour favoriser la coopération entre les RU et les organisations de santé. Afin de mieux répondre aux besoins et attentes de tous les usagers. (Exemple : Boite à outils, Guide pratiques, etc ...)



Des espaces pour rencontrer d'autres représentants des usagers et confronter vos expériences. Exemples : café rencontre en visioconférence et groupe d'analyse pratique



Des clés pour mieux comprendre les problématiques de santé publique et peser sur les décisions. Exemple : Organisation de groupe d'analyse de pratique.

Quelques témoignages de nos adhérents



« Très bonne offre »
« Nécessaire et importante »
« Parfaite malgré l'impossibilité actuelle des échanges en présentiel »

Mais c'est aussi un processus collectif, par lequel les associations assurent leur développement et renforcent leurs activités et leurs identités propres, comme leurs activités et leur identité communes.

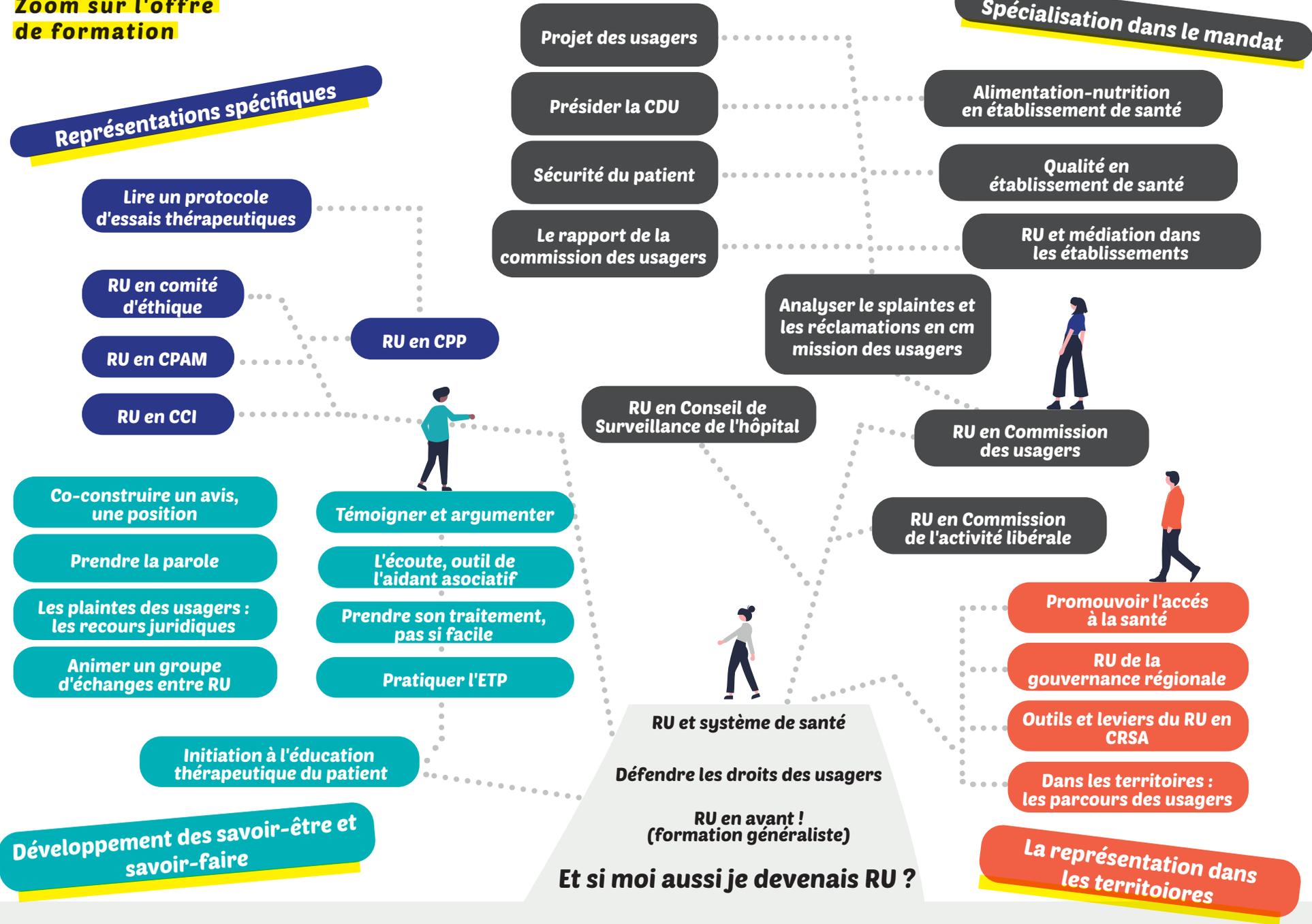
Nos formations s'adressent soit aux RU siégeant dans les instances, soit aux acteurs associatifs intervenant auprès des usagers et des patients (permanence, information sur les droits et les recours, éducation thérapeutique et accompagnement). Elles s'adressent aussi bien aux personnes débutantes dans leur fonction qu'aux plus confirmés.

Seule la formation de base « RU, en avant ! » s'adresse à tout RU débutant membre d'une association agréée en santé, même si celle-ci n'est pas membre de France Assos Santé.

Zoom sur l'offre de formation

Spécialisation dans le mandat

Représentations spécifiques



Se former en ligne : extranet.france-assos-sante.org

- Connaître les droits des usagers
- L'annonce du dommage associé aux soins
- Clés pour connaître, comprendre et agir sur le(s) territoire(s) en santé
- Prévention et promotion de la santé



FRANCE ASSOS SANTÉ NOUVELLE-AQUITAINE



SIÈGE SOCIAL RÉGIONAL



1 rue Pablo NÉRUDA
33140 VILLENAVE-D'ORNON



05 56 93 05 92



france-assos-sante.org



Des points de rencontres sont proposés à la demande sur l'ensemble des 12 départements néo-aquitains" (Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Deux-Sèvres, Dordogne, Gironde, Haute-Vienne, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Vienne)